

Liens vers les textes officiels (liste non exhaustive):

Programmes du LP espagnol :

http://cache.media.eduscol.education.fr/file/voie_professionnelle/05/8/Voie_prof_Programmes_CA_P_Bacpro_Espagnol_19-02-2009_133058.pdf

Epreuves orales en espagnol (obligatoires et ponctuelles) :

<http://www.education.gouv.fr/cid51726/mene1009658a.html>

TOUS les professeurs sont susceptibles d'être convoqués aux différentes épreuves orales ponctuelles des langues vivantes. Aussi, il est **impératif**, pour le bon déroulement des épreuves, de **ne pas organiser les CCF pendant ces périodes** (en général, 2° ou 3° semaine d'avril + 2° semaine de mai pour les épreuves ponctuelles des sections européennes et 2° quinzaine de mai pour les épreuves orales du baccalauréat), ceux-ci ne prévalant pas sur les épreuves académiques ou nationales.

Les sections européennes dans l'académie de Versailles :

http://www.ac-versailles.fr/public/jcms/p1_112946/les-sections-europeennes-dans-l-academie

Site espagnol de l'académie de Versailles Cibersalles:

<http://www.espagnol.ac-versailles.fr/spip.php?rubrique191>

Emilangues :

<http://www.emilangues.education.fr/ressources-pedagogiques/sequences/espagnol>

CECRL:

<http://eduscol.education.fr/cid45678/cadre-europeen-commun-de-referance-cecrl.html>

Organisation et grilles horaires en LP :

<http://eduscol.education.fr/cid47110/organisation-et-grilles-horaires.html>

Le baccalauréat professionnel :

<http://www.education.gouv.fr/cid2552/le-baccalaureat-professionnel.html>